

## SYNTHESE

1<sup>er</sup> Comité de pilotage de l'Atlas de la biodiversité Communale  
Vendredi 8 octobre 2021 – Mairie de Bois-le-Roi

### Acteurs présents :

- Association Seine et Marne Environnement : M. Parisot, M. Demarty, Mme Varizat
- Région Ile de France, Direction de l'environnement : Mme Léonard
- Direction Office Français de la Biodiversité : Mme Brun
- Association Touche Pas à Mon Petit bois : Mme Digne
- Association « La Mante bacotte » : Mme Quet
- Association P3E : M. Versini
- Association des Amis de la Forêt de Fontainebleau : M. Virely
- Mairie de Bois-le-Roi : M. Dintilhac (Maire), Mme Vinot (1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire Déléguée aux affaires générales et à la communication), Mme Aladhef (Conseillère Municipale Déléguée au développement durable), Mme Moussours (Conseillère Municipale Déléguée à l'écologie et à la biodiversité locale), Patrick Gauthier (Conseiller Municipal groupe "Réussir ensemble avec les bacots"), Camille Gire (Conseillère Municipale groupe "Ecologiste et citoyenne"), Guillaume Depresles (Chargé de mission vie associative et projets transversaux), Valentin Mertens (Coordinateur du projet de l'Atlas de la Biodiversité communal, ABC)

### Relevé de décisions

#### Réunions d'information sur le déroulé du projet :

Les représentantes de l'OFB et de l'ARB confirment qu'il n'est pas nécessaire de réorganiser une réunion publique de présentation d'information sur l'atlas, celui ayant été présenté à l'occasion de Bois-le-Roi fête la nature en mai dernier (à retrouver par ce lien) :

<https://www.youtube.com/watch?v=pKi6uVc9saM>

A la place, un bilan de la 1<sup>ère</sup> année d'inventaires naturalistes sera proposé (Début Printemps 2022) à la population.

Mme Gire propose que des pistes opérationnelles soient proposées et discutées dès les premiers bilans effectués. **Proposition validée par le comité.**

#### Association P3E :

- > Définition d'une aire terrestre éducative (l'OFB propose sa documentation)
- > Création d'un imagier
- > Balades naturalistes

Pour ces actions, l'association va recevoir une première subvention (délibération votée au conseil municipal de septembre 2021) d'un montant de 1500 €.

Un reliquat de 3500 € sera proposé à un conseil municipal en 2022.

Des contacts vont être approfondis lors des prochains conseils d'écoles avec les équipes pédagogiques.

#### Association Touche Pas Mon Petit Bois :

> La demande initiale de subvention portait sur 900 € d'achat de matériel naturaliste. Finalement, l'association pense que ce n'est plus un achat prioritaire et propose d'installer des nichoirs à oiseaux en kit, à monter et à poser lors d'atelier de confection avec des groupes scolaires

notamment. **Proposition acceptée par le comité.** Mme Digne doit faire parvenir en mairie une demande de subvention.

> De plus, l'association demande une formation à l'utilisation de la base de données naturalistes Géonat (quand elle sera déployée) pour leurs adhérents afin de pouvoir enregistrer les données d'observations de l'association. M. Parisot attend **que le transfert de Cettia à Géonat soit pleinement opérationnel et proposera des formations de saisie.**

#### Rôle et missions de la Ville de Bois-le-Roi :

> Améliorer la communication entre SEME et la Ville de Bois le Roi. Pour cela, il a été acté :

- Etablir un calendrier prévisionnel tous les 6 mois pour les actions (balades, permanences, formations...)
- Communication :
  - Envoyer aux associations et à la mairie de Samois (qui réalise également un ABC avec SEME) le calendrier prévisionnel des animations, les affiches et la description des animations...
  - Publier l'information sur le site internet de la commune et facebook suffisamment à l'avance mais aussi sur l'application de la mairie ;
  - Soutenir les projets associatifs identifiés dans le projet déposé auprès de l'OFB et à la Région et les relayer
  - Créer un site Internet
- Production d'une cartographie permettant une visualisation des enjeux liés à la préservation la biodiversité

#### Comités de pilotage et comités techniques :

Fréquence des réunions :

- 2 Comité de pilotage / an (+ 1 si nécessaire)
- Des réunions techniques sur les sujets vont être programmées prochainement.

**Partage d'information post comité de pilotage**

Message de Mme QUET (Mantes bacotte)

Free 79 % 08:46

<https://www.pinterest.fr>



Message de Mme Brun (OFB)

Suite à la première réunion du comité de pilotage ABC de Bois-le-Roi, je vous transmets les documents associés à la démarche « aires éducatives » :

- La page de l'OFB dédiée

<https://ofb.gouv.fr/aires-educatives>

- Le flyer et le guide méthodologique à destination des enseignants

[https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs\\_cadrage:flyer\\_presentation\\_ae\\_2021.pdf](https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:flyer_presentation_ae_2021.pdf)

[https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs\\_cadrage:guide\\_methodo\\_creation\\_ae\\_v3\\_final\\_charte.pdf](https://ame.ofb.fr/lib/exe/fetch.php?media=docs_cadrage:guide_methodo_creation_ae_v3_final_charte.pdf)

- Le wiki associé (avec notamment des conseils pour trouver un financement, une FàQ...)

[https://ame.ofb.fr/doku.php?id=le\\_label\\_detail](https://ame.ofb.fr/doku.php?id=le_label_detail)

A noter que cette année, la démarche s'est accompagnée d'un appel à projets, cependant nous n'avons pas encore de visibilité quant à sa potentielle reconduction pour l'année scolaire 2022-2023.